

Code postal
60 140
Téléphone
03.44.73.02.39
Télécopie
03.44.69.26.46
e-mail
mogneville.mairie@wanadoo.fr

Mairie de MOGNEVILLE
DEPARTEMENT DE L'OISE
CANTON de NOGENT SUR
OISE

SEANCE DU 09 AVRIL 2019

Etaient présents :

Les Membres du bureau Municipal,

M.DELAHOCHÉ Michel, Maire
Mme MARTEL Véronique, Adjoint,
M.MAGUET Jean-François, Adjoint,
M.HERCELIN Pierre, Adjoint,

Les Conseillers Municipaux,

Mme LEFEVRE Josiane,
M. MOREL Maurice,
M. BONNEAUD Thierry,
M. PECKSTADT Jean-Claude,
M. MICHEL Philippe,
M. CHEVET Bruno,
M. PILLON Claude,
Mme JOUOT Muriel,
Mme MAGUET Isabelle,

Absents excusés :

Les Membres du bureau Municipal,

Mme REMOISSONNET Christelle,
Mme BACHEVILLIERS Audrey (pouvoir à Mr
DELAHOCHÉ)

Les Conseillers Municipaux,

Mme BODEQUIN Christelle, (pouvoir à Mme
JOUOT)
Mme LEGALL Maryline, (pouvoir à Mme MARTEL
)

Secrétaire de séance :

Mr BONNEAUD Thierry
est élu Secrétaire de séance.

Dates Légales :

Date de convocation : 01 Avril 2019
Date d'affichage : 01 Avril 2019

Nombre de Conseillers :

EN EXERCICE	17
PRESENTS	13
VOTANTS	16

L'an deux mil dix-neuf, le 09 Avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur DELAHOCHÉ Michel, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ COMPTE ADMINISTRATIF 2018
- ❖ COMPTE DE GESTION 2018
- ❖ AFFECTATION DES RESULTATS 2018
- ❖ VOTE TAUX IMPOSITION 2019
- ❖ SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2019
- ❖ COTISATIONS 2019 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
- ❖ BUDGET 2019
- ❖ SE 60 GROUPEMENT ACHAT GAZ
- ❖ INDEMNITES DES ELUS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 29 JANVIER 2019

Chacun des membres de l'assemblée ayant été destinataire du compte rendu du conseil municipal du 29 Janvier 2019, Mr DELAHOCHÉ sollicite les observations.

Aucune remarque n'étant formulée, le conseil municipal adopte à l'unanimité et sans réserve le compte rendu de séance du 29 Janvier 2019.

Mr le Maire demande au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la revalorisation de l'indice des indemnités des élus au 1^{er} Janvier 2019, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

10 - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Vu Le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu La délibération du conseil municipal approuvant le budget primitif 2018 ainsi que les décisions modificatives 2018 ;

Mr le Maire laisse la présidence du conseil au doyen d'âge et sort de la salle pour passer au vote du Compte Administratif 2018

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif de l'exercice 2018 tel que suivi par le secrétariat, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	960 353.93 €	1 409 845.51 €	+ 449 491.58 €
Investissement	240 708.76 €	780 659.46 €	+ 539 950.70 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

11 - COMPTE DE GESTION 2018

Vu Le Code Général des collectivités territoriales ;

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Mr DEVOS receveur en poste à LIANCOURT et le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune (point 1 de l'ordre du jour)

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif 2018 tel que suivi par le secrétariat et du Compte de Gestion 2018 tel que suivi par le Receveur de Liancourt,

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le Compte de Gestion 2018 et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	960 353.93 €	1 409 845.51 €	+ 449 491.58 €
Investissement	240 708.76 €	780 659.46 €	+ 539 950.70 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

12 - AFFECTATION DES RESULTATS 2018

En application des dispositions de l'instruction M14, il appartient au Conseil Municipal qui vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant le compte administratif 2018 (point 1 de l'ordre du jour) et le compte de gestion 2018 (point 2 de l'ordre du jour) de décider par délibération de l'affectation des résultats de l'exercice 2018.

1) Mr le Maire résume les résultats définitifs 2018 comme suit :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	166 217.25 €	695 928.97 €	0,00 €	695 928.97 €	166 217.25 €
Opération de l'exercice	960 353.93 €	1 409 845.51 €	240 708.76 €	780 659.46 €	1 201 062.69 €	2 190 504.97 €
Totaux	960 353.93 €	1 576 062.76 €	936 637.73 €	780 659.46 €	1 896 991.66 €	2 356 722.22 €
Résultat de clôture		615 708.83 €	- 155 978.27 €			459 730.56 €

		Commentaires
Restes à réaliser Recettes d'investissement	10 000.00 €	Repris INVEST.R.10222 Subvention FCTVA
Restes à réaliser Dépenses d'investissement	-53 185.00 €	repris INVEST.D.202+2158 Révision du Plan Local d'Urbanisme=14 136€ Voirie =39 049€
Déficit d'investissement sur réalisé	-155 978.27 €	repris INVEST.D.001

Besoin total de financement pour investissement	- 199 163.27 €	à affecter
Excédent de Financement 2018	416 545.56 €	à affecter

Pour information, le **résultat total au 31/12/18 est de 459 730.56€**, en 2017 de 172 237.38€, en 2016 de 392 835.03€, en 2015 de 362 890.68€. en 2014 de 188 474.41€ et en 2013 de 76 520.92€.

2) Considérant l'excédent de fonctionnement définitif à reprendre au budget de l'exercice 2019, Mr le Maire propose d'affecter la somme de **615 708.83 €** comme suit :

au compte 1068 en recettes d'investissement +199 163.27 € (excédent de fonctionnement capitalisé) vu les besoins de financement en investissement soit :

➤ le déficit d'investissement définitif à reprendre au budget de l'exercice 2019, (article 001) en dépenses d'investissement est de : -155 978.27€ (-113 428.01 € déficit d'investissement reporté de 2013 - 20 716.95 € déficit d'investissement de 2014 - 71 730.09€ déficit d'investissement de 2015 - 301 487.11€ déficit d'investissement de 2016 + 1 633.78€ de reprise du solde SIVOS dissous, - 190 200.59€ déficit d'investissement de 2017, + 539 950.70€ excédent d'investissement de 2018)

➤ et les restes à réaliser 2018 à reporter au budget de l'exercice 2019, (article 202 et 2158) en dépenses d'investissement sont de : -53 185 €, et (article 10222) en recettes d'investissement sont de : +10 000 €.

et au compte 002 en recettes de fonctionnement +416 545.56 € (excédent de fonctionnement).

3) Mr le Maire assure la sincérité des restes à réaliser

4) Mr le Maire demande d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2018 tels que résumés ci-dessus

5) Mr le Maire demande de voter l'affectation des résultats définitive de l'exercice

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

13- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Le projet de budget ci-joint étant équilibré, Mr le Maire propose continuer le maintien des taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le non bâti de 2019 et de diminuer de nouveau le taux de la taxe foncière sur le bâti de 2019.

Mr le Maire rappelle la Réforme de la TAXE D'HABITATION 2018 au titre de leur résidence principale :

Suppression au bout de 3 ans pour 80% des ménages

Application : Le Plafond sur les revenus fiscaux de référence ne devra pas excéder

- 27 000€ pour une personne seule
- 43 000€ pour un couple sans enfant
- + 6 000€ par enfant à charge

Soit un dégrèvement progressif : 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020.

Mr le Maire propose de voter les taux suivants correspondant à notre projet de budget :

	2011	2012 à 2017	2018	2019
Taxe d'habitation	17.70%	27,85%	27,85%	27,85%
Taxe foncière (bâti)	24.48%	38,52%	32,79%	27,07%
Taxe foncière (non bâti)	68.33%	107,52%	107,52%	107.52%
Contribution Foncière des Entreprises	18.20%	28,64%		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

14 - SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2019

Avant de passer au vote du budget, le Conseil Municipal doit délibérer sur la liste des subventions à verser aux associations.

Mr le Maire propose d'en débattre, ou le cas échéant, de valider la liste en l'état et de l'inscrire dans le budget comme suit :

Article 6574 : Subvention aux associations : 1 450 €

Article 657362 : Subvention au CCAS 5 000 €

Associations communales	Rappel 2018	Proposé 2019
Les Amis des Arts(prix de la commune lors du vernissage)	150 €	150 €
Les Baroudeurs(pour service rendu sur la sécurité lors des Différentes manifestations communales)	150 €	150 €
Gymnastique Féminine volontaire	0 €	150 €
Groupe de Gospel LIMYE'A		150 €
La ronde des bout'choux	0 €	150 €
Activ'vie Séniors (atelier loisirs-mémoire-équilibre)	0 €	300 €
TOTAL	300 €	1 050 €

Œuvres communales	Rappel 2018	Proposé 2019
Coopérative Scolaire	0 €	0 €
COS pour le personnel Communal	0 €	0 €
TOTAL	0 €	0 €

Œuvres Intercommunales	Rappel 2018	Proposé 2019
Pompiers de Liancourt	250 €	250 €
Anciens Combattants	150 €	150 €
TOTAL	400 €	400 €

Mme JOUOT demande à Mr le Maire s'il est possible d'attribuer 300 euros au groupe de Gospel LIMYE'A car il va représenter la commune de Mogneville à un concours de chant en Août en Suède.

Mr le Maire, après consultation du conseil municipal, indique qu'un don supplémentaire leur sera attribué lors d'une prochaine réunion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

15 - COTISATIONS 2019 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

La commune adhère à plusieurs syndicats intercommunaux pour lesquels nous payons une cotisation annuelle.

Monsieur le Maire demande de valider la liste en l'état et de l'inscrire au budget 2019 comme suit au compte "65541" :

- Syndicat mixte du bassin creillois et de la vallée de la Brèche : 1 300 euros
- SCOT du grand creillois : 3 000 euros
- Communauté de Communes du Liancourtois "la vallée Dorée"
pour le R.A.M.(Relais Assistantes Maternelles) 3 300 euros

- Communauté de Communes du Liancourtois "la vallée Dorée" 1 290 euros
pour le plan de désherbage

- Syndicat classe d'environnement (SMIOCE) 560 euros

Soit un total de 9 450 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

16 - BUDGET 2019

Le BUDGET PRIMITIF 2019 totalise un montant de **2 854 680.47 €**.

Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en faisant des investissements et en continuant d'assurer un bon fonctionnement sans recourir à un nouvel emprunt.

Il répond aux exigences de la réglementation en vigueur concernant les instructions comptables et budgétaires de la M14.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de débattre sur la proposition du budget primitif ci-joint, et de bien vouloir la voter, par section et par chapitre, et le cas échéant, de la valider en l'état.

Cette dernière s'équilibre de la manière suivante :

A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT pour un montant de 1 651 902.80 €

DEPENSES

011	Charges à caractère général	248 360.00 €
012	Charges du Personnel	540 000.00 €
014	Atténuation de produits	81 441.00 €
65	Autres charges de gestion courantes	86 030.00 €
66	Charges financières	20 045.31 €
67	Charges exceptionnelles	0.00 €
022	Dépenses imprévues	51 175.00 €
023	Virement à la section d'investissement	621 267.36 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 584.13 €
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 651 902.80 €

RECETTES

013	Atténuations de charges	30 000.00 €
70	Produits des services domaine ventes diverses	86 000.00 €
73	Impôts et taxes	736 407.00 €
74	Dotations, subventions et participations	334 392.00 €
75	Autres produits de gestion courante	46 000.00 €
77	Produits exceptionnels	300.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2258.24 €
002	Excédent antérieurs reportés	416 545.56 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 651 902.80 €

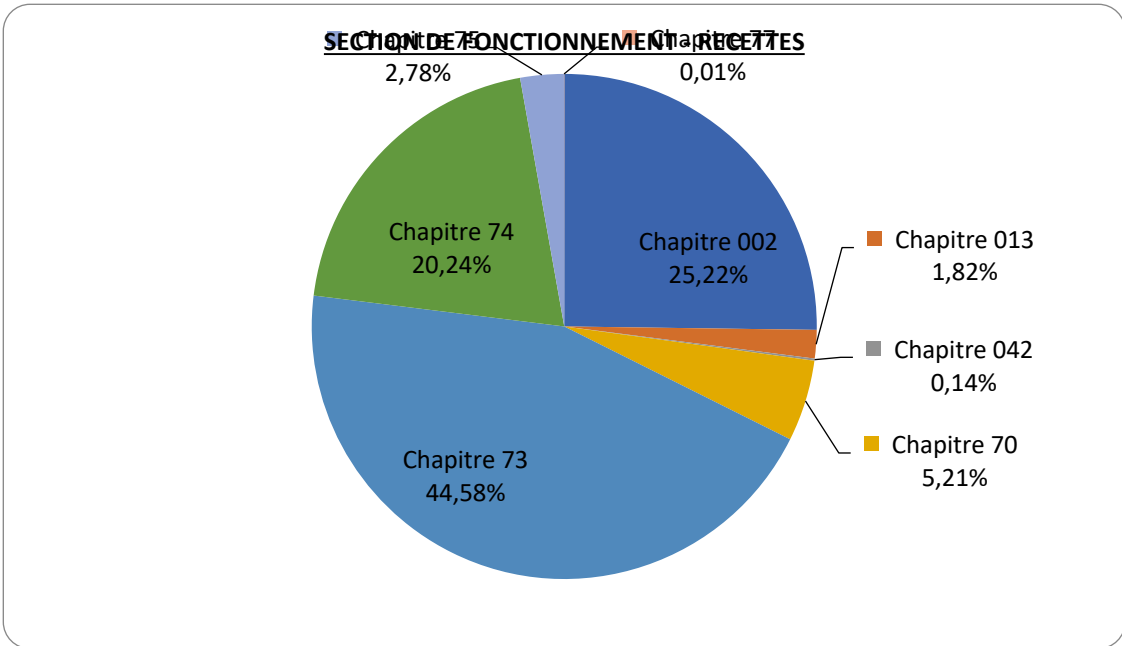
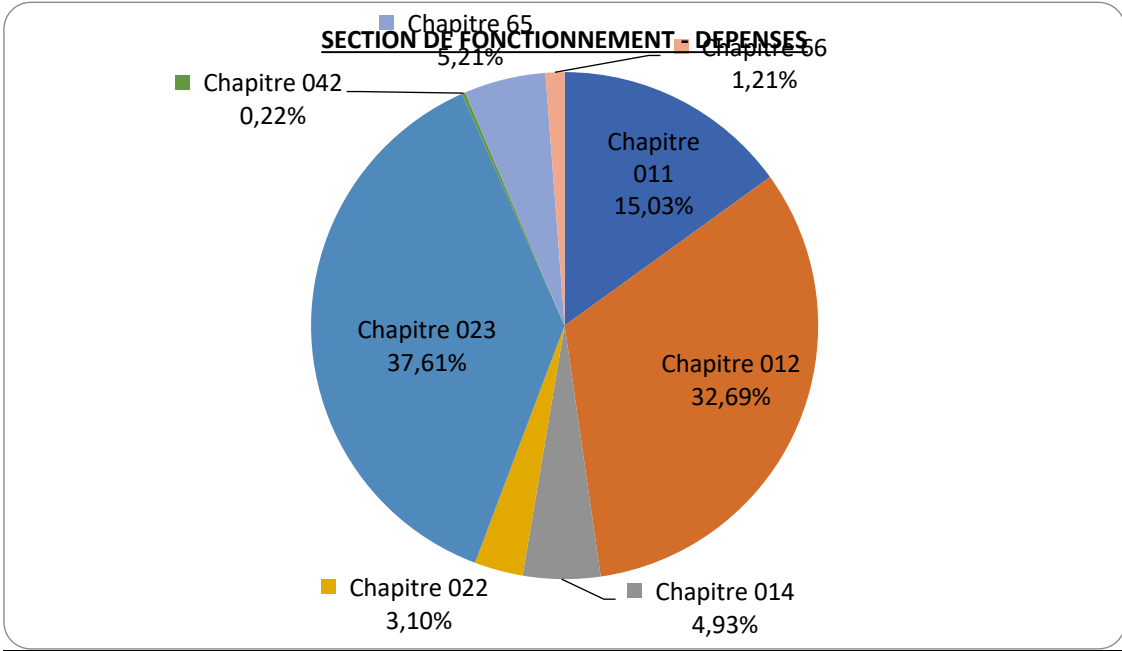
A LA SECTION D'INVESTISSEMENT pour un montant de 1 195 939.67 €

DEPENSES

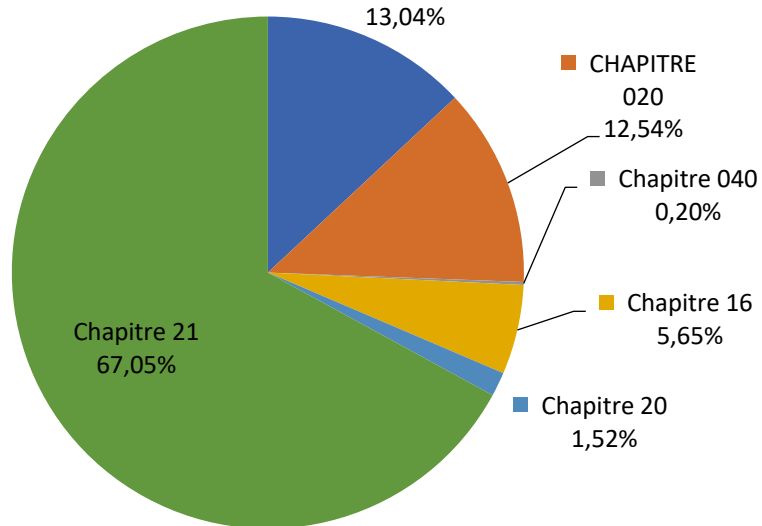
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	67 622.16 €
20	Immobilisations incorporelles	18 236.00 €
21	Immobilisations corporelles	801 845.00 €
020	Dépenses imprévues	150 000.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 258.24 €
041	Opérations patrimoines	0.00 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	155 978.27 €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 195 939.67 €

RECETTES

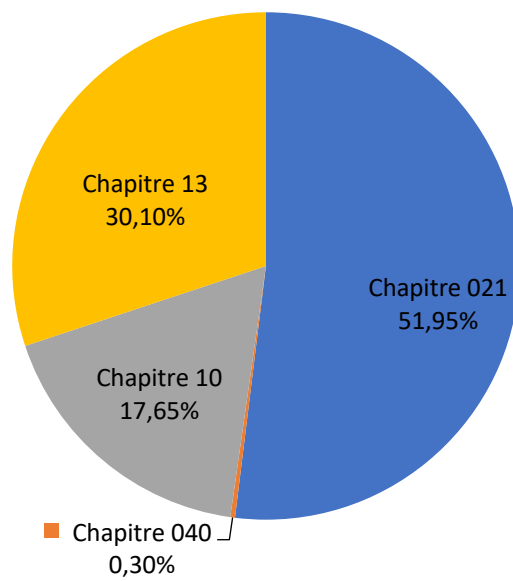
10	Dotations, Fonds divers et réserves	211 088.18 €
13	Subventions investissements	360 000.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 584.13 €
041	Opérations patrimoines	0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	621 267.36 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 195 939.67 €



SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES



SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité

17 - SE 60 - GROUPEMENT D'ACHAT GAZ

Le syndicat d'énergie de l'Oise nous propose d'adhérer au groupement d'achat gaz et services associés.

Mr le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur ce point.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

(1 abstention Mr HERCELIN)

18 - INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

L'indice brut de rémunération des indemnités des élus a été revalorisé au 01/01/2019 pour passer de 1022 (majoré 826) à 1027 (majoré 830).

Mr le trésorier nous demande de délibérer pour modifier la délibération du 10/04/2014 fixant le montant des indemnités des élus.

Les taux restent inchangés (43% pour Mr le Maire et 16.5% pour les Adjoints).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h40.

DEPARTEMENT	OISE
-------------	-------------

COMMUNE	MOGNEVILLE
---------	-------------------

N° d'ordre	LISTE DES DELIBERATIONS DU 09 avril 2019
09/2018	COMPTE ADMINISTRATIF 2018
10/2018	COMPTE DE GESTION 2018
11/2018	AFFECTATION DES RESULTATS 2018
12/2018	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019
13/2018	SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2019
14/2018	COTISATIONS 2019 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
15/2018	BUDGET 2019
16/2018	SE 60 GROUPEMENT ACHAT GAZ
17/2018	INDEMNITES DES ELUS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL		
NOM	PRENOM	SIGNATURE
DELAHOUCHE	Michel	
MAGUET	Isabelle	
MAGUET	Jean-François	
CHEVET	Bruno	
LEFEVRE	Josiane	
MARTEL	Véronique	
MOREL	Maurice	
PECKSTADT	Jean-Claude	
BONNEAUD	Thierry	
PILLON	Claude	
HERCELIN	Pierre	
MICHEL	Philippe	
JOUOT	Muriel	